ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mairie.— Le Maire ou l'un des Adjoints reçoit de 3 à 5 heures.

Bains municipaux. — Rue de Rome. — Bains depuis 0 fr. 20 jusqu'à 1 fr. 25.

Justice de Paix (cantons Est et Ouest). — Audience des affaires civiles, à 9 h. 1/2.

Marché au bétail. — Rue de l'Abattoir, à 2 heures.

Marche.— Grande-Place et place de la Liberté.

Laboratoire municipal. — A l'ancien Collège. Ouvert tous les jours, s'adresser au secrétariat de la mairie pour les analyses.

Bibliothèque, collections d'échantillons et dessins artistiques, à l'école nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 9 h. à midi, de 2 h. 1/2 à 5 h. 1/2, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

Cours publics : Langue anglaise, garçons, première année, de 8 h. à 8 h. 1/2 du soir ; jeunes filles, 1re, 2e et 3e années de 6 h. à 7 h. 1/2 du soir.

Langue allemande, 1er cours, de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir.

Comptabilité et arithmétique commerciales cours préparatoire de 1re année, de 8 heures à 9 h. 1/2 du soir.

Tous ces cours ont lieu à l'immeuble Pierre Catteau.

Médailles de sauvetage. — M. le ministre de l'intérieur vient d'accorder des médailles d'honneur et des mentions honorables aux personnes dont les noms suivent, qui ont accompli des actes de courage et de dévouement.

Médaille d'argent de 2e classe à M. Alfred Vanmarcke, sergent de ville, à Roubaix.

Mention honorable à M. Victor Turpain, sergent de ville, à Roubaix.

Les médailles du travail. — A l'occasion du 1er Janvier 1899, le ministre du commerce a accordé des médailles d'honneur aux ouvriers et employés dont les noms suivent :

MM. Victor Barrey, employé dans la maison A. Prouvost et Cie ; Louis Bataille, dresseur dans la maison Cordonnier frères et Léon Screpel ; François Courouble, tisserand dans la maison Courouble et Carette ; Henri Danel, magasinier dans la maison Prouvost et Cie ; Emile-Joseph Decrachmer, mécanicien dans la maison Lemaire et Dillies.

César Daniel, journalier dans la maison Droulers, à Ascq; Jean-Louis Devernay, paqueteur dans la maison Truffaut, à Willems ; J.-B. Dujardin, tisserand dans la maison Leborgne, à Lannoy; Adolphe Florin, employé dans la maison Ernoult-Bayart et fils; Jules Florin, ouvrier dans la maison Heyndrickx-Mouffiard et Cie; Louis Charles Florin, employé dans la maison Cordonnier frères et Léon Screpel; Mme Héquette, née Decottignies, ouvrière dans la maison Isaac Holden, à Croix.

Arthur Her, employé dans la maison Harlinkouck et fils ; Louis-Joseph Horent, directeur dans la maison Wibaux-Florin ; Jules Lecomte, ajusteur dans la maison Napoléon Martin ; J.-B. Lefebvre, contremaître dans la maison Junker ; Désiré Loyer, ourdisseur dans la maison Desplanques ; Henri Méro, directeur des cardes dans la maison Prouvost et Cie ; Charles Mespoulhes, tisserand dans la maison Heyndrickx-Nouffiard et Cie; Auguste Pollet, ourdisseur dans la maison Cordonnier frères et Léon Screpel ; Fidèle-Joseph Selosse, contremaître dans la maison Isaac Holden, à Croix ; Edouard Thiébaut, chef ourdisseur dans la maison Heyndrickx, Nouffiard et Cie ; Henri-Joseph Vaeblere, contremaître dans la maison Moulle et Cie, à Flers.

Commencement d'incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Hippolyte Legrand, cabaretier, rue Richard-Lenoir, 2, dans une chambre.

Le feu a été communiqué par des étincelles échappées de la cheminée.

Les gens de la maison ont réussi à sauver d'abord un enfant qui se trouvait dans la chambre, puis à éteindre le feu.

Vol d'outils. — Des malfaiteurs, restés inconnus, ont pénétré la nuit, dans des maisons en construction au Haverdi et ont dérobé pour environ huit francs d'outils appartenant à des ouvriers travaillant pour le compte de M. Arthur Bourgeois, entrepreneur rue du Trichon.

Résultat d'adjudication. — Hier matin, vers onze heures, il a été procédé en l'Hôtel de Ville à l'adjudication, au rabais et sur soumissions cachetées, de la fourniture de plombs façonnés nécessaires au mesurage public de tissus pendant les années 1899-1900-1901.

Le bureau était composé de MM. A. Lepers, adjoint, J. Coutelier, et A. Dujardin conseiller municipal.

Ont soumissionné : MM. Desbarbieux à Croix, 0,54 le kilog adjudicataires, E. Deschamps à Roubaix, 0,73 le kilog, Coucke Louis à Wattrelos, à 0,69 le kilog.

Contraventions. — Pour bien terminer l'année, des pochards se sont fait dresser, samedi, quatre contraventions. Il a en outre été relevé une contravention pour embarras de la voie publique.

Cinq polyrots ont voulu bien commencer l'an 1899 et ils se sont vu dresser chacun une contravention ainsi, le soir, deux autres ont eu en outre été placés pour chants nocturnes.

Les rentes des travailleurs. — Henri Parmentier, âgé de 12 ans 1/2, apprenti serrurier chez M. Georges Liagre, boulevard de Paris, 14, et demeurant rue des Anges, cour Puis, 5, a été victime d'un accident, le 31 décembre, à 6 heures du soir.

Ce jeune ouvrier, en nettoyant une fourrie, a eu le pouce droit pris dans l'engrenage de cette machine-outil.

La blessure présente un certain caractère de gravité, et M. le docteur Dispa, qui a conclu à un repos de deux mois, pense que l'amputation sera très probablement nécessaire.

— Le 28 décembre, un ouvrier du peignage de l'Epeule, rue du Marquisat, a fait une chute au cours de son travail.

Cet ouvrier, nommé Pierre Baëse, 58 ans, batteur, demeurant rue de Mouveaux à Tourcoing, près le canal, a glissé en descendant un escalier, dans le lavage, et s'est donné une entorse du genou gauche.

Un docteur a soigné le blessé, à qui il a prescrit un repos de huit jours.

— Au tissage des fils d'Alfred Motte, rue Molière, un accident est survenu le 30 décembre à une ouvrière, nommée Maria Duquesnoy, 20 ans, demeurant à Wattrelos, au Bas-Chemin.

Cette ouvrière a eu l'extrémité de l'index gauche pincé entre le marteau du casse-trame et la poitrinière de son métier.

Il en est résulté une plaie par écrasement qui exigera un repos de 15 et 20 jours.

Théâtre de Roubaix. — Mardi 3 et jeudi 5 janvier 1899, 2e et 3e représentations de l'immense succès, MISS ROBINSON, grande opérette en 3 actes et 8 tableaux de M. Paul Ferrier, musique de M. Louis Varney.

On commencera par une pièce en un acte du répertoire.

L'accueil chaleureux fait aux interprètes de « Miss Robinson » doit récompenser les efforts de notre sympathique directeur. M. Couvreur montre une fois de plus que, tout en cherchant à satisfaire le public, il tient à remplir en tous points toutes les clauses du cahier des charges.

Le succès s'est partagé entre MMmes Lejeune, miss Robinson d'une grande allure et d'un charme indicible, Delas et Guilherme, du corps de ballet, deux étoiles d'une réelle valeur et d'une grâce exquise.

Bravo, Monsieur Couvreur, vous tenez là le succès qui vous attirera le public roubaisien en foule.

A l'étude : Le comte de Najac, drame de M. Marius Veran.

Parti ouvrier. — L'assemblée générale de la section roubaisienne aura lieu le mercredi 4 janvier, à 8 h. 1/2 du soir, au local « La Paix ». Très important.

La bibliothèque sera ouverte, mercredi, de 6 h. 1/2 à 8 h. 1/2 du soir.

Union Roubaix-Wattrelos. — Les sociétaires désireux d'être candidats pour le renouvellement en partie du Conseil d'administration et pour le renouvellement en entier du Conseil de surveillance sont priés d'envoyer leur nom et adresse au local de la société, rue de Leers, à Wattrelos, avant le 10 janvier.

Les candidats auront bien soin de spécifier à quelle administration ils posent leur candidature, au Conseil d'administration ou au Conseil de surveillance.

Société de Gymnastique « l'Ancienne. » — Prochainement, la société de gymnastique « l'Ancienne » au complet, y compris sa section militaire, et pour la première fois la section de pupilles, ira rendre visite aux sociétés amies de la région.

Grâce au dévouement de ses chefs et à la bienveillance de quelques notabilités de la ville, la souscription organisée pour couvrir les frais d'équipement de la section militaire a déjà donné de bons résultats et ce n'est plus qu'une question de temps pour que les membres de la section aient leur uniforme au complet, gratuitement.

La société de gymnastique l'*Ancienne*, quoique de fondation récente se trouve actuellement classée par ses succès parmi les bonnes sociétés de France.

Ayant pris part à trois à trois concours : Soissons, Argenteuil, Valenciennes, elle y a remporté, chaque fois, le premier prix couronné, de section, et dernièrement encore, en septembre, à Ath (Belgique), elle obtenait le championnat international du saut à la perche (M. D. Rogé) et le deuxième prix individuel de gymnastique (M. Felix Gnysels).

Nous ne pouvons que féliciter l'Ancienne, qui est livrée à ses propres ressources, d'être arrivée à un tel résultat, tandis que certaines sociétés de France obtiennent jusqu'à cinq à six mille francs de subvention par an, l'Ancienne n'a pour payer la location et la construction de son local, l'achat et l'entretien de son matériel, l'éclairage du local au gaz, les frais des concours, que le produit des collations des soirées.

C'est bien peu, il faut en convenir, et « l'Ancienne » a pu, jusqu'à présent, surmonter les difficultés de toutes sortes qu'elle a eu à subir dans le début. On peut, pour que, dirigée par M. Vroman, elle arrivera certainement au niveau des premières sociétés de France.

C'est un honneur de plus pour le renom artistique de la ville de Roubaix. Et nous l'engageons vivement à persévérer dans leur efforts.

Nous donnons ci-dessous la composition du comité de la société, complété ces jours derniers.

Président M. E. Vitou ; vice-président M. Albert Dubocage ; secrétaire général M. Charles Vrammout, trésorier M. Hippolyte Delarue ; secrétaire-adjoint M. Alfred Cornil ; moniteur chef M. Jules Vroman ; sous-chef de gymnastique M. Louis Pollet ; moniteurs MM. Charles Jules Lingat, D. Hage, Felix Ghysels, Henri Moermann, porte-drapeau M. Charles Roan ; chef des pupilles M. Charles Denis.

Instruction militaire. — Moniteurs MM. Ch. Helynck, Albert Chevalier, Georges Willem, ex-sous-officiers d'infanterie ; secrétaire-trésorier de la section : Albert Dupureu.

Vol. — Les époux Auguste Delgrange, demeurant rue Pierre de Roubaix, cité Filipo, 37, ont été le jour de l'an, victimes d'un vol important.

Ils étaient sortis ensemble pour faire leurs étrennes, quand en rentrant le soir ils constatèrent avec stupéfaction qu'une somme de 5 à 600 francs, qui devait leur servir pour effectuer des paiements, leur avait été volée.

Il n'y avait nulle part trace d'effraction. Les malheureux ne savent sur qui porter leurs soupçons. Ils ont porté plainte à M. Squivée, commissaire de police, qui a ouvert une enquête.

Accident à l'usine Wibaux-Florin. — Un accident assez grave est survenu hier après-midi, à l'usine Wibaux-Florin, rue Fosse-aux-Chênes. Un ouvrier, Oscar Xennevoort, âgé de 25 ans, remplissant les fonctions de chef d'équipe, est tombé d'une hauteur de 8 mètres à travers une trappe ouverte.

Le malheureux s'est fracturé la jambe droite. Il a reçu les soins du docteur Prouvost puis a été transporté en voiture à son domicile, rue St-Joseph, 45.

Quatre heures pour trouver un docteur. — Dimanche vers midi, des jeunes gens s'amusaient à l'estaminet Stichelbaut, 126, rue de la Vigne, quand l'un d'eux, le nommé Auguste Suvelier, âgé de 24 ans, en tombant, se fractura la jambe droite.

Ses amis se mirent en quête d'un médecin pour lui donner ses soins. Ce ne fut pas chose facile. Ils allèrent d'abord chez le docteur Montaigne, on répondit qu'il était absent. Même réponse chez le docteur Ballenghien.

Chez un autre, une scène assez bizarre se produisit. On déclara aux jeunes gens que Monsieur était présent et, en effet, il arriva presque aussitôt. On le mit au courant de l'affaire et les jeunes gens insistèrent, cela se comprend, vu la circonstance, pour qu'il vint de suite.

Le docteur refusa son concours, sous prétexte que ce n'était pas son quartier. L'un des jeunes gens lui fit alors remarquer, avec raison estimons-nous, qu'il se devait à tous les malades, d'autant plus que MM. Montaigne et Ballenghien n'étaient pas chez eux.

Cette remontrance le fit bondir. Il empoigna par le col celui qui la lui faisait et le jeta brutalement à la porte. Nous n'insistons pas autrement sur les faits ; au public de les apprécier.

Pendant ce temps, le blessé souffrait horriblement. On alla chez le docteur Druesne, il était aussi absent. Les amis de Suvelier rencontrèrent un agent de police le mirent au courant de ce qui se passait et lui demandèrent de se joindre à eux pour aller trouver le docteur Lepoutre qui déclara avoir des clients qui attendaient.

Finalement les jeunes gens trouvèrent le docteur Leurelle qui voulut bien les accompagner et donner ses soins à Auguste Suvelier qu'il fit admettre à l'hôpital.

Le blessé n'avait pas attendu moins de quatre heures avant d'avoir les soins d'un médecin !

Photographie Hermant, 169 ter, Grande Rue.— Voir aux annonces.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 1er janvier 1899

NAISSANCES. — Philibert Stoes, rue Daniel, cour de la Balance. — Alphonse Delfosse, rue Pierre de Roubaix. — Jules Dubreucq, rue de la Fontaine, 11. — Hector Roussel, 12.

DÉCÈS. — J.-B. Vandenberg, 13 jours, rue Decrême, cour Godron, 1. — Hélène Plouvier, 48 ans, rue d'Alsace, 52. — Marie Lecrand, 74 ans, Grand'Place, 124 bis.

MARIAGES. — Henri Mortier, 21 ans, rue Mouscron, 25 ans, employé, rue Mouveaux, cour Frémaux, 1, avec Zélie Vandenbulcke, 21 ans, rue de la Fontaine, 32. — Jean-Baptiste Farvacque, 18 ans, contremaître de tissage, rue Hallmann, et Hélène Blancquart, 23 ans, ménagère, rue Hallmann. — Gustave Burlin, 25 ans, couvreur, rue de la Paix, 12 et Marie Boken, 22 ans, domiciliée, rue du Fort, cour Gauthier, 9. — Ferdinand Monnier, 22 ans, ébéniste, rue Vollant, 38 et Maria Marissal, 22 ans, sans profession, rue Pensée, 8.

Arthur Debiarre, 21 ans, représentant de commerce, rue de la Longue-Haie, 215. — Prudent Vernay, 23 ans, mécanicien, rue Pierre-Roger, 8, et Elisabeth Depelchin, 20 ans, soigneuse, boulevard de Metz, cité Saint-François, 15. — Paul Verreux, 28 ans, apprêteur, rue d'Algérie, et Caroline Verbrugge, 29 ans, ourdisseuse, rue Sec, 37. — Alfred Verbrugge, 24 ans, cordonnier, rue de Lannoy, 77, et Alida Cabrau, 27 ans, servante, rue de Lannoy, 117.

Henri Bessemans, 21 ans, mécanicien, rue de la Conférence, cour Colby, 1 et Maria Allart, 22 ans, dévideuse, rue du Curé, cité St-Henri, 23. — Prosper Rapé, 28 ans, dessinateur, rue de la Chapelle, cour Cuvelier, 10 et Pierre Leclercq, 34 ans, rue de la Chapelle, cour Cuvelier, 10. — Pierre Leclercq, 34 ans, rue de la Chapelle, cour Cuvelier, 10 et Stéphanie Molin, 23 ans, pointeuse de velours, rue de la Lainne, 37.

France Delerive, 21 ans, tisserand, rue du Fresnoy, 6 et Odile Lemaire, 20 ans, ourdisseuse, rue de Lannoy, 117. — Jean-Baptiste Vanhoutte, 22 ans, soigneur, rue de Lannoy, 117 et Marie Wattinne, 21 ans, ourdisseuse, rue de Lannoy, 117. — Eugène Tourcoing, 21 ans, [illegible] et Hélène Turpyn, 25 ans, [illegible] rue [illegible] et Marie [illegible] sans profession à Roubaix. — Louis Coppin, boucher, à Vigneux, Aisne, Thory, 6 ans, [illegible] rue de Lannoy, 150.

[illegible]

WATTRELOS

Jeu dangereux. — Dans la nuit de samedi à dimanche, quelques minutes avant minuit, une violente détonation retentit. Un caillot et des fragments de bouteille atteint frappe le volet persienne de la cuisine occupée par M. Pierre Coutiez, rue de la Lainne. Le volet fut réveillé en sursaut.

On constata que le volet fut en 7 morceaux, et fut percé par des éclats de bouteille qui tombèrent de la fenêtre était brisée.

Les ingrédients qui avaient fait « tonner » le canon étaient disparus et malgré l'enquête de la police on n'est pas parvenu à les connaître. Espérons qu'ils n'auront pas été blessés.

ETAT CIVIL du 31 décembre 1898, 1er et 2 janvier 1899. — Naissances. — Rosalie Arco, rue de Tourcoing. — Jules Lemaan, rue de Tourcoing. — Alexis Duflot, au Sapin-Vert. — Charles Gabbe, au Laboureur. — Marguerite Duquesne, au Toquet. — Angèle Ghesquière, rue Royale. — Hélène Derreveau, place des Fleurs. — Maurice Pouy, au Laboureur. — Hilaire Lessenne, rue de Roubaix.

Publication. — Henri Foleus, 31 ans, menuisier et Félicie Wotyn, 33 ans, journalière. — Jean Delaoustre, 29 ans, sans profession et Céline Spriet, 28 ans, sans profession. — Emile Mennebaut, 28 ans, tisserand et Marie Hannoy, 22 ans, bobineuse.

Jean-Baptiste Godron, 28 ans, teinturier et Flore Decrucqnise, 26 ans, soigneuse. — Rodolphe Henno, 44 ans, tisserand et Julienne Haroux, 34 ans, tisserande. — Arthur Lidauw, 20 ans, trieur de laine et Catherine Stackler, 19 ans, bambrocheuse. — Alphonse Nutte, 22 ans, tisserand et Clara Nys, 20 ans, bobineuse.

Décès. — Edouard Lehoucq, 43 ans 4 mois, trieur de laine, rue du Crétinior. — Marie Spriet, 24 ans 8 mois, bobineuse, rue Grimonpont.

CROIX

Rixe grave. — La nouvelle année a ceci de particulier qu'elle amène souvent des chicanes à où il ne faut pas.

Des voisins de la rue Basse ont voulu fêter le 1er janvier 1899 et il en est résulté qu'un des tombeurs eut le nez entièrement démantibulé. Une plainte a été déposée. Nous en reparlerons s'il y a lieu.

La vicinalité. — Un de nos confrères s'est plaint tout récemment de l'état de la rue de la Gare et de la Grand'Rue, sous le point de vue de la viabilité.

Les critiques qu'il adresse sont justes, mais elles ne doivent pas s'adresser à la municipalité qui, toujours, cherche à donner satisfaction, dans la mesure de ses droits, à la population.

Au service compétent à aviser.

Mort subite. — Dimanche soir, des ouvriers fêtaient la nouvelle année à l'estaminet du Pont d'Amour, à la Makellerie, à Croix.

Parmi les fêtards, il y avait un vieux bonhomme connu sous le nom du « Capitaine », qui depuis trente années habite Croix ; vers le milieu du repas, avalant un morceau trop gros « le capitaine », s'étranglant, fit une grimace et tomba pour ne plus se relever.

Les soins empressés qui lui furent donnés furent inutiles ; on dut le transporter sur le lit d'un pensionnaire et faire venir le médecin pour constater le décès.

Chose curieuse : le nom réel du capitaine est jusqu'à présent inconnu.

ETAT-CIVIL de 1899. — En 1898 il a été enregistré :

41 naissances,
6 reconnaissances,
1 jugement rectificatif,
25 publications de mariage,
11 mariages,
29 décès,
16 transcriptions de décès.

TOURCOING

Bureau de bienfaisance. — Par arrêté préfectoral, en date du 21 décembre dernier, M. Cyrille Debouvry est renommé administrateur des hospices pour 4 ans.

M. Jean Philippe est renommé administrateur du Bureau de Bienfaisance pour quatre ans.

M. Désiré Parsy est également renommé administrateur des hospices pour 4 ans, en remplacement de M. Emile Leman, démissionnaire depuis quelques mois.

Accidents. — M. Gustave Leplat, 38 ans, homme de peine, demeurant à Mouscron, travaillant à la filature Lambotte et Tranmoy, rue de la Malcorne, a marché sur un clou qui lui a pénétré dans les chairs et lui a fait une plaie contuse au gros orteil du pied droit. Le docteur Vaysteke, qui lui a donné des soins, a ordonné un repos de 4 à 6 jours.

— François Thérié, 36 ans, portefaix à la gare, demeurant rue du Jean-Lamoral, 67, s'est blessé contusion à l'épaule gauche, en chargeant une balle de laine. Le docteur Fichaux l'a fait transporter à l'Hôtel-Dieu.

Charles Puch, 44 ans, tisserand, rue du Blanc-Seau, passait, samedi soir, vers dix heures, rue de Gand, lorsqu'en face de la ferme Hacquette, il glissa, et se fractura le péroné droit. Le docteur Fichaux a donné des soins et l'a fait transporter à l'Hôtel-Dieu.

Est-ce un fou. — Hier, vers neuf heures, le secrétaire du chef de gare entrait dans le bureau du sous-chef. Grand fut son étonnement en y trouvant un individu qui s'y était installé.

Après lui avoir demandé ce qu'il faisait là il obtint cette réponse : « Servez-moi deux chopines ! »

Crois-tu que cet homme se moquait de lui, le sous-chef de gare voulut le faire sortir.

Alors l'inconnu se mit à crier, gesticuler. Enfin on dut le ficeler dans une couverture et le conduire en cet état à l'hôpital.

On croit avoir affaire à un fou ; son identité n'a pas encore été établie.

Vol. — Henri Moerman, 58 ans, ouvrier agricole, a été arrêté pour vol au préjudice d'un habitant de Neuville.

Fraude. — J.-B. Debacs, 18 ans, journalier à Tourcoing, a été arrêté, route de Marlière, pour tentative de plusieurs kilos de café vert. Debacs a été écroué à Lille.

Commencement d'incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré dimanche soir vers minuit, à l'estaminet Verley, rue le Clerc.

Le feu a pu tout de suite raison avec quelques seaux d'eau.

Les dégâts sont évalués à 40 fr.

Mort subite. — Mme Germaine-Sophie Cambron, âgée de 30 ans, est morte subitement, rue St-Jean, 3, Roubaix, rue de Gand.

Elle était venue à Tourcoing pour sortir à son domicile, rue de Cassel.

La grande Pharmacie de France, 1, rue Faidherbe à Lille, pratique toujours les prix les plus modérés; elle n'aime pas les rabais dangereux qui obligeraient à sacrifier la qualité aux prix. Son principe est de demander au commerce, largement entendu et exercé, la juste rémunération qu'un commerce restreint et tendu lui refuserait.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 1er janvier 1899

NAISSANCES. — Raymond Loucheur, rue Suzanne Bobillot. — René Demunynck, rue des Carliers. — Odile Maghin, rue des Plats. — Paul Fenet, rue du Clinquet. — Bernard Prokov, rue du Fresnoy. — Emile Delplanque, rue de Nice. — Jeanne Fontaine, rue Belle-Vue. — Edouard Bonneralle, rue Fin de la Guerre. — Henriette Delzenne, rue des Coulons.

DÉCÈS. — Maria Hennent, 4 an, rue du Général Souham. — Hortense Pattyn, 43 ans, rue de Mouscou. — Sophie Buffon, 68 ans, rue de l'Espierre. — Edouard Teryn, 4 mois, rue Virolois, 136. — Hermance Godron, 52 ans, rue de Gand. — Paul Deruyter, 81 ans, rue du Tilleul. — Marie Lerrhois, 77 ans, rue Dupuytrem.

LILLE

SCANDALE POLICIER

Dimanche soir, vers 9 heures 1/2, les agents Flamand et Durier, du 3e arrondissement, rencontraient rue des Augustins, un homme légèrement pris de boisson. L'agent Durier, qui était lui-même beaucoup plus ivre que le passant s'avisa d'arrêter ce dernier en l'injuriant et en le malmenant.

La rue, fort heureusement, n'était pas déserte à ce moment, et un nombreux attroupement se forma.

L'agent Durier devint fou furieux ; s'élançant sur la foule, il distribua des coups de poings à droite et à gauche et maltraita très violemment un jeune enfant de huit ans, le petit Hubert, demeurant rue des Augustins, 20.

Puis, le même agent sortit son revolver en menaçant toujours la foule. A ce moment arrivait le brigadier de police Gallet, qui désarma l'agent, évitant ainsi de terribles malheurs.

Mais la colère de l'agent Durier se retourna alors contre son brigadier. Il s'élança sur lui et on vit alors Durier et le brigadier rouler par terre, dans la boue.

Tels sont les faits que nous relatons avec la plus grande impartialité et qui appellent une sévère répression.

Ajoutons que la mère du petit Hubert a déposé à M. le Commissaire central une plainte pour coups et blessures contre l'agent Durier.

Brochures obscènes. — La police a arrêté, pour avoir mis en vente des brochures obscènes, un marchand colporteur nommé Antoine Giron, demeurant à Lille, cité Gazeville, 35.

Un faux balayeur. — Un marchand colporteur, André D..., demeurant rue des Etaques, se présentait, dimanche matin, chez les habitants de la rue de Wazemmes en se disant balayeur public, et, au nom de ses prétendus camarades, sollicitait la remise des étrennes du nouvel-an. Malheureusement, il fut dérangé dans son entreprise par l'arrivée d'un vrai balayeur, qui le fit arrêter. André D..., a été déféré au parquet sous l'inculpation d'escroquerie.

Conséquences de l'ivresse. — Charlotte Storie, fille soumise, ayant un peu trop fêté Gambrinus, avant-hier soir, s'avisa de briser deux carreaux à la porte de son logeur, rue de Paris, 16. Plainte ayant été déposée, Charlotte Storie a été arrêtée sous l'inculpation de bris de clôture et d'ivresse.

Chute malheureuse. — En sortant de sa maison, rue de Paris, 214, hier matin, vers 9 heures, M. Guillaume Mercier, âgé de 81 ans, est tombé sur le trottoir et s'est fracturé la cheville gauche. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Raynal, il a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

Vol à l'étalage. — Une femme Emilie Van B..., âgée de 29 ans, ménagère, demeurant à Marcq-en-Barœul, a été arrêtée, hier matin, au marché des Halles Centrales, en flagrant délit de vol à l'étalage, au moment où elle venait de dérober trois paires de chaussures à même le trottoir, rue Faidherbe.

Emilie Van B..., a en outre été trouvée porteuse de deux fourrures dont elle n'a pu indiquer la provenance.

Troupe des Folies-Bergères. — La troupe des Folies-Bergères aura vu défiler à l'Hippodrome tout ce que Lille compte de notabilités. C'est que rarement artistes plus nombreux choisis pour intéresser et divertir le public.

Mais les artistes des Folies-Bergères ont su le faire, car d'un peu de tout, ils ont fait un tout, et les représentations bien sûr qu'on ne les oublie point de sitôt, pas plus qu'on ne se demandera pas, mais surtout de jour en jour.

Les artistes inscrits en leur programme pour ravir les le public, leurs meilleurs numéros.

MÉDICATION SÉRIEUSE

Ces sirops sont préparés à Pontarlier et sans provoquer l'acidité, désorbite de l'estomac comme les sirops chimiques, que la poudre Louis Legras guérit instantanément les plus violentes toux, grippe, catarrhe, oppression, vieilles bronchites et pleurésies. Tout comme nos lecteurs, nous avons pu constater que ces sirops et poudre sont réellement merveilleux.

Une boîte de poudre Louis Legras est expédiée contre 1 fr. adressé à Louis Legras 165, boulevard Magenta à Paris.

LE NORD

ACTES DE SAUVETAGE

Ont obtenu, pour actes de courage et de dévouement :

Mention honorable. — M. Toussaint (Jean-Baptiste), préposé des douanes à Anor, 25 septembre 1898 ;

Mention honorable. — M. Duquenne (Jean-Baptiste), cultivateur à Merville ; 23 juillet 1898 ;

Mention honorable. — M. Delérue (Henri), journalier à Orchies ; 30 août 1898 ;

Mention honorable. — M. Coulon (Georges), préposé d'octroi à Valenciennes ; 1er août 1898 ;

Mention honorable. — M. Collet (Ernest), négociant à Dunkerque ; 24 septembre 1898.

Mention honorable. — Braillon (Emile), directeur de l'usine à gaz de Wignehies ; 8 octobre 1896 ;

Mention honorable. — M. Fahys (Jules), préposé des douanes à Marcq ; 20 octobre 1898 : se sont signalés en maîtrisant des chevaux emportés. M. Vanmarcke a été blessé.

Mention honorable. — M. Mahieu (Charlemagne), sergent-major à la compagnie de sapeurs-pompiers de Valenciennes ; 1883 1898 : s'est signalé en combattant des incendies et en désarmant un homme qui voulait se tuer à coups de revolver.

Mention honorable. — M. Vallerand (Edmond), préposé des douanes à Jolimetz ; 1 novembre 1898 : sauvetage de deux femmes sur le point de périr dans un incendie.

Mention honorable. — M. Clouet (Eugène), homme d'équipe à la gare de Gravelines ; 2 août 1898 : s'est courageusement porté au secours d'un voyageur en danger d'être écrasé par un train.

Mention honorable. — Le jeune Hugeu (Désiré), demeurant à Dunkerque ; 26 août 1898 : a sauvé un de ses camarades qui se noyait.

Etrennes 1899

Articles nouveaux et uniques donnés par la Société des Constructions l'*Etoile*, à des prix très réduits jusqu'au 20 janvier. Envoi franco contre mandat ou timbres.

Prime unique : Il sera donné gratis à tout acheteur jusqu'au 2 janvier, un beau remontoir en métal oxydé d'une valeur de 5 fr. garanti.

AVIS. — Il ne sera donné que 300 montres en prime.

1° Bicyclettes neuves depuis 100 fr. — D'occasion : 50 fr., paiements mensuels ;

2° Le plus beau cadeau de l'année, le **Phono-graphe**, merveilleux appareil enregistrant la parole, le chant, musique, etc., les répétant distinctement indéfiniment. La boîte complète, avec notice, accessoires, 1 cylindres de rechange, jusqu'au 20 janvier 15 fr. Après : 26 fr.

3° Magnétique revolver à 6 coups : 20 fr. Jusqu'au 20 janvier : 11 fr.

4° Mutoscope. Bel appareil de salon, vues animées. — Très curieux appareil avec 4 vues. Prix exceptionnel : 12 fr. au lieu de 25 francs.

5° **Grande Originalité.** — La Grande Roue de Paris :

1° Pendule originale en bronze. Haut Nouveauté : Les 100 premières, 18 fr. au lieu de 20 fr. ;

2° Cave à liqueurs, 12 wagons contenant chacun 2 verres, au centre, plateau avec 4 carafons : Les 100 premières, 10 fr.

3° Métal anglais, argenté fer choix :

1° Ecrin contenant 12 couverts (cuillers et fourchettes, 12 couteaux et 12 cuillers à café. Prix exceptionnel jusqu'au 20 janvier : 20 fr.

2° Pour 6 personnes seulement, jusqu'au 2 janvier : 11 fr.

3° Plateau, Cafetière ou Théière, Sucrier, Crémier, Pince à sucre (métal blanc, argent fer choix). Prix d'étrennes. Pour 12 personnes : 20 fr. ; pour 6 : 11 fr.

4° Beau Réveil-matin, bronze original avec 2 flambeaux. La garniture : 9 fr.

Usine à Coventry (Angleterre).

Adresser les commandes à M. DUBLON, agent général, 28, rue Condorcet Paris.

LE SOCIALISTE

ORGANE CENTRAL
DU PARTI OUVRIER FRANÇAIS
Paraissant le Dimanche
SOUS LA DIRECTION DU CONSEIL NATIONAL

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

PAUL LAFARGUE — JULES GUESDE
A. ZEVAES — Cdt. BONNIER — G. FARJAT
ED. FORTIN — DOCTEUR DELON — ALINE VALETTE — R. LAVIGNE — DOCTEUR BACH
— SIAUVE-EVAUSY — CHARLES BRUNELLIERE — H. MILLET — G. BERTRAND — ANTHELME SIMON — COLMAR. — P. DRAMAS. — DOCTEUR Z... — ETC.

CORRESPONDANTS

BAILLEUL, *Roubaix* — MAZOYER, *Alais*, ROUBAIX, *Roubaix* — P. VALLAT, *Celle* — GALOT, *Bonneau* — CACHIN, *Bordeaux* — CH. TOUILLAND, *Montluçon* — H. BES, *Nantes* — TROUILLE, *Agen* — MANALT, *Perpignan* — DOGNIN, *Grenoble* — BOUSSON, *Lyon* — J. COULET, *Marseille* — MARLE, *Lille* — ETC.

SI VOUS VOULEZ
Manger avec appétit.
Reconforter votre sang.
Combattre l'Anémie avec succès.
Boire une Consommation agréable.

prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent **Vin de RAYNUS-TRILLES**, *quinquina spécialement recommandé par MM. les Docteurs* aux hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafes et les bons Estaminets

En vente plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

Le Gérant, Jean PIOTEIX.

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité*
28, Rue de Fives, 28.

FEUILLETON DU 4 JANVIER. — N° 21

COUSIN-COUSINE

ROMAN INÉDIT

PAR

GÉRAULT-RICHARD

PREMIÈRE PARTIE

NUIT ROUGE

XIV
Serment

Julienne porta à ses lèvres les mains du prisonnier, étouffant ainsi le cri déchirant qui roulait dans sa gorge.

— Oh ! non, non... C'est atroce ce que vous dites... Ne le répétez pas. Je ne veux pas que vous le répétiez. Votre innocence sera vite établie et reconnue.

Elle se dressa. Sa voix dénotait une émotion extraordinaire.

— Qui donc oserait vous accuser ? Qui donc ?

— Vous le savez, répondit Pierre.

— Eh bien, qui que ce soit, vous m'entendez ! Qu'il s'appelle juge, gendarme, père, mère, je le démentirai !

— Calmez-vous, dit Pierre, que l'exaltation grandissante de Julienne inquiétait.

Cette phrase lui redonna son sang-froid. Elle n'en continua pas moins sur un ton énergique, à demi-voix :

— Je vous jure, Pierre, que, moi vivante, vous ne serez pas immolé à la vengeance de mon père. Entre vous et lui il y aura celle qui vous parle et qui vous fait le serment de vous rendre le bonheur que l'on vous a volé.

Puis, Julienne se parlant à elle-même :

— J'aimerais mieux me tuer sous les yeux des juges et des accusateurs que de laisser s'accomplir une semblable iniquité.

Les bras étendus le long de ses flancs, la tête renversée, les yeux agrandis par les ténèbres, retenant sa respiration sifflante, le rôtameur buvait ces promesses, ce serment, avec l'ivresse d'un voyageur échoué près d'un ruisseau, après de longues heures de marche sous le soleil et la poussière.

Il les buvait comme un homme éperdu d'ivresse, qui la veut toujours plus profonde, et la juge toujours incomplète. Encore ! Encore !

Oh ! que cette voix était douce ! Fraîche comme la verdure des prairies au printemps, comme le velours des champs de trèfle, comme l'horizon des crépuscules d'automne !

Puis, quand il l'avait absorbée par les oreilles, par la bouche, par les yeux, par tous les pores de la peau, il la sentait se répandre dans ses veines et l'embraser des pieds à la tête.

Une seconde, il crut qu'il allait mourir suffoqué.

Elle était trop. C'était lui verser trop vite, à coups trop souvent répétés, à trop grandes rasades, ce bonheur auquel il n'avait jamais cru que comme un breuvage séché par la seule approche de la main, par la seule chaleur du regard, insaisissable enfin et imaginé seulement pour rendre plus désespérante la pauvre vie humaine.

Ni le sauvetage des Merain, à travers la fournaise de l'incendie, ni sa lutte corps à corps avec Julien Chaumont, ni sa fuite à travers bois, ni son calvaire sous les malédictions de la foule hurlante, ne l'avaient ainsi jeté sur le bord de l'anéantissement...

L'orage s'éloignait, un dernier éclair venait d'auréoler Julienne. Dans la vive lueur, tôt évanouie, elle lui avait semblé une apparition de conte chrétien : les yeux ouverts sur l'infini, si tendres et si lumineux, le front d'un éclat si blanc, d'une ligne si pure, les lèvres frémissantes. Et ce corps si souple et si droit sous le tissu